DU 15 MAI 2012

Procès-verbal

	Le soussigné Christian Terrier, notaire à Pully, ———————————————————————————————————
	agissant à la réquisition du conseil d'administration, ————————————————————————————————————
ge	dresse comme suit procès-verbal authentique des délibérations de l'assemblée Énérale ordinaire des actionnaires de la société———————————————————————————————————
_	agissant à la réquisition du conseil d'administration, dresse comme suit procès-verbal authentique des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société Kudelski S.A., société anonyme ayant son siège à Cheseaux-sur-Lausanne, assemblée tenue au Palais de Beaulieu, à Lausanne, Salle Rome N° 320, le mardi 15 mai 2012, à 14 heures. * * * M. André Kudelski, président du conseil d'administration, prend la présidence et ouvre l'assemblée. Il rappelle que, conformément aux articles 12 et 30 des statuts, la présente assemblée a été convoquée par avis publié notamment dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce N° 75, du 18 avril 2012. La convocation mentionne l'ordre du jour suivant : 1. Rapport de gestion, comptes annuels de Kudelski S.A. et comptes du Groupe 2011, rapports de l'organe de révision 2. Emploi du bénéfice au bilan de Kudelski S.A. 3. Décharge aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction 4. Élections au conseil d'administration 5. Election de l'organe de révision 6. L'article 7 alinéa 1 des statuts – Capital autorisé 7. Épuration des statuts
	société anonyme ayant son siège à Cheseaux-sur-Lausanne, —————
m	
	* * *
et	M. André Kudelski, président du conseil d'administration, prend la présidence ouvre l'assemblée.
se C	emblée a été convoquée par avis publié notamment dans la Feuille Officielle Suisse du
	La convocation mentionne l'ordre du jour suivant : ———————————————————————————————————
2. 3. 4. 5. 6. 7.	de révision Emploi du bénéfice au bilan de Kudelski S.A. Décharge aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction Élections au conseil d'administration Élection de l'organe de révision L'article 7 alinéa 1 des statuts – Capital autorisé

Le président informe les actionnaires que le notaire Christian Terrier assiste à la présente assemblée afin d'en établir le procès-verbal en la forme authentique. Le notaire est désigné en qualité de secrétaire. Dès lors, il ne sera tenu aucun procès-verbal

supplémentaire. -

Sont désignés en qualité de scrutateurs : ———————————————————————————————————
 M. André Jeanneret-Grosjean, domicilié à Hochfelden; Me Michel Monod, domicilié à Lutry.
Le président demande s'il y a des remarques quant à la convocation et à la constitution de l'assemblée. Tel n'étant pas le cas, il constate que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut délibérer valablement.
* * *
Après avoir présenté le rapport de gestion du Groupe Kudelski, le président communique à l'assemblée les informations ci-après :
• 166 actionnaires sont présents ou représentés à cette assemblée, avec 68'636'917 actions sur un total de 95'263'735;————————————————————————————————————
$\bullet \text{au sens des articles 689 et suivants du Code des obligations, les actions sont représentées comme suit :} \\$
 Þ par les actionnaires eux-mêmes ou leurs représentants personnels: 15'874'762 actions au porteur et 46'300'000 actions nominatives; Þ par des représentants dépositaires: 202'001 actions au porteur; Þ par des organes de la société ou des personnes dépendant de ceux-ci: 286 actions au porteur; Þ par le représentant indépendant au sens de l'article 689c du Code des obligations, Me Andreas von Planta, à Genève: 6'259'868 actions au porteur;
• les actions au porteur et les actions nominatives représentées totalisent une valeur nominale de CHF 269'669'170 sur un capital-actions de CHF 535'937'350; ce montant tient compte des actions émises en cours d'année 2012 suite à l'exercice de droits d'option et de conversion, ainsi que du plan d'achat d'actions pour les collaborateurs;
• conformément à l'article 14 des statuts, chacune des actions au porteur et nominatives représentées donne droit à une voix, quelle que soit sa valeur nominale.
La société ne détient aucune de ses propres actions.
* * *
En l'absence de toute objection ou remarque, il est passé à l'ordre du jour : ——
1. Rapport de gestion, comptes annuels de Kudelski S.A. et comptes du Groupe 2011, rapports de l'organe de révision
L'assemblée est informée de la présence de M. Stéphane Jacquet, représentant de la société PricewaterhouseCoopers SA qui a procédé au contrôle des comptes statutaires et consolidés de la société.
Les comptes et les divers rapports sont mis en discussion.
Le conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion, les comptes annuels de Kudelski S.A. et les comptes du Groupe 2011.
Après mise en délibération, cette proposition est acceptée avec les résultats suivants (nombre de voix) :

suffrages exprimés valables : 68'614'680
 majorité absolue : 34'307'341
 acceptation : 69'579'111
 refus : 25'916
 abstention : 9'653

2. EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN DE KUDELSKI S.A.

Suite à l'entrée en vigueur au 1er janvier 2011 de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises, la société a la possibilité de procéder à des distributions de dividendes provenant des réserves issues d'apports de capital sans déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35 % au lieu de distribution de dividendes provenant du bénéfice résultant du bilan de l'exercice.

Le bénéfice et les réserves issues d'apport de capital ont évolué comme suit au cours de l'exercice 2011 :

	— Réserve d'apport de capital —	— Bénéfice au bilan —
Report de l'exercice précédent ——		—— CHF 374'358'000 ——
Prélèvement sur la réserve générale		
Mouvement de la réserve — pour actions propres —		—— CHF 163'000 ——
Perte de l'exercice 2011		—— CHF - 25'930'000 ——
Totaux	——— CHF 43'304'000 ———	—— CHF 348'591'000 ——

Le Conseil d'administration souhaite utiliser cette possibilité et formule sa proposition comme suit :

	— Réserve d'apport de capital —	— Bénéfice au bilan —
Attribution à la réserve générale —		—— CHF 64'651'000 ——
Dividende provenant des — réserves issues d'apport de capital : -		
Actions au porteur : CHF 0.10 sur — 48'749'832 —	——— CHF 4'875'000 ———	
Actions nominatives : CHF 0.01 sur - 46'300'000 —	——— CHF 463'000 ———	
Report à nouveau	——— CHF 37'966'000 ———	—— CHF 283'940 ——
Totaux —	——— CHF 43'304'000 ———	—— CHF 348'591'000 ——

Sous réserve de l'acceptation de la proposition, le dividende sera versé le 23 mai 2012 sur présentation du coupon N° 9, sans retenue d'impôt anticipé.

suivants :

		(0)(0)(1=0)
•	suffrages exprimés valables : ———————————————————————————————————	
•	SUITIAGES EXTITITIES VAIABLES.	

•	majorité absolue : — — — — — — — — — — — — — — — — — —	34'313'351
•	acceptation:	68'562'376
•	refus:	52'189
•	abstention:	12'135

3. DÉCHARGE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX MEMBRES DE LA DIRECTION

Le conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction pour l'exercice 2011.

Après mise en délibération, cette proposition est acceptée avec les résultats suivants, ni les membres du conseil et de la direction, ni les actions représentées par des organes de la société ou des personnes dépendant de ceux-ci n'ayant pris part au vote : —

•	suffrages exprimés valables : —	19'671'913
•	majorité absolue :	9'835'957
•	acceptation:	19'544'574
•	refus:	114'050
•	abstention:	13'289

4. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration propose de renouveler les mandats de MM. Norbert Bucher, Laurent Dassault, Patrick Foetisch, André Kudelski (président et délégué), de M^{me} Marguerite Kudelski, ainsi que de MM. Pierre Lescure, Claude Smadja (vice-président) et Alexandre Zeller pour une période d'une année.

Le conseil d'administration propose en outre d'élire M. Joseph Deiss, en qualité d'administrateur, pour une durée statutaire d'une année.

Après mise en délibération, il est passé au vote.

Monsieur André Kudelski est réélu avec les résultats suivants : ———

 suffrages exprimés valables : majorité absolue : acceptation : refus : abstention : 	68'626'940 34'313'471 65'917'919 2'617'618 91'403
---	---

Monsieur Norbert Bucher est réélu avec les résultats suivants : —

•	suffrages exprimés valables : ———————————————————————————————————	68'618'899
•	majorité absolue : ———————————————————————————————————	34'309'450
•	acceptation:	65'832'943
•	refus:	2'700'991
•	abstention:	84'965

Maître Patrick Foetisch est réélu avec les résultats suivants : —

 suffrages exprimés valables : majorité absolue : acceptation : 	68'625'487 34'312'744 65'813'982
• refus:	<u> </u>
• abstention :	— 85'001

Monsieur Laurent Dassault est réélu avec les résultats suivants : —

suffrages exprimés valables :	68'620'800
majorité absolue : ———————————————————————————————————	34'310'40
acceptation:	65'917'55
refus:	2'611'98
abstention:	91'26
Monsieur Claude Smadja est réélu avec les résultats suivants : —	
suffrages exprimés valables : ———————————————————————————————————	68'628'95
majorité absolue : ———————————————————————————————————	34'314'47
acceptation :	66'288'89
refus:	2'253'14
abstention : ———————————————————————————————————	86'91
Monsieur Pierre Lescure est réélu avec les résultats suivants : ——	
suffrages exprimés valables : ———————————————————————————————————	68'630'10
majorité absolue : ———————————————————————————————————	34'315'05
acceptation : ———————————————————————————————————	66'194'58
refus:	2'348'54
abstention : ———————————————————————————————————	86'97
Madame Marguerite Kudelski est réélue avec les résultats suivants	
suffrages exprimés valables : ———————————————————————————————————	68'628'96
majorité absolue : ———————————————————————————————————	34'314'48
acceptation:	66'285'58
refus:————————————————————————————————————	2'237'91
abstention : ——————	105'46
Monsieur Alexandre Zeller est réélu avec les résultats suivants : —	
suffrages exprimés valables : ———————————————————————————————————	68'623'52
maiorité absolue :	34'311'76
acceptation:	66'161'03
refus:	2'349'29
abstention:	113'18
Monsieur Joseph Deiss est élu avec les résultats suivants : ———	
suffrages exprimés valables :	68'624'54
majorité absolue :	34'312'27
acceptation : —————	66'118'82
refus:	2'214'41
abstention : ———————————————————————————————————	291'30
moderation.	27130

5. ÉLECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION

Le conseil d'administration propose de renouveler le mandat de la société PricewaterhouseCoopers SA à Lausanne (Pully), en tant qu'organe de révision pour une nouvelle durée d'un an.

Le président rappelle que, sur ce point, le droit de vote s'exerce proportionnellement à la valeur nominale de toutes les actions, qu'elles soient au porteur ou nominatives.

Après mise en délibération, PricewaterhouseCoopers SA à Lausanne (Pully) est réélue en tant qu'organe de révision pour une période d'une année avec les résultats suivants :

 suffrages exprimés valables : 	
majorité absolue : — — — — — — — — — — — — — — — — — —	134'768'576
acceptation : ———————————————————————————————————	268'429'580
• refus:—	118'820
abstention:	988'750

6. L'ARTICLE 7 ALINÉA 1 DES STATUTS – CAPITAL AUTORISÉ

Le Conseil d'administration propose de renouveler pour une durée de deux ans, à compter de l'assemblée générale ordinaire 2012, l'autorisation qui lui avait été accordée d'émettre un capital autorisé d'un montant maximum de CHF 40'881'640.

L'article 7 alinéa 1 des statuts est dès lors modifié comme suit : ——

Article 7 al. 1 - Capital autorisé -Article 7 al. 1 - Capital autorisé -(texte en vigueur jusqu'au 4 mai 2012) -(texte proposé) -Le conseil d'administration est autorisé à augmenter Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusle capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 4 mai 2012, d'un maximum de Fr. 40'881'640.qu'au 15 mai 2014, d'un maximum de Fr. 40'881'640.par l'émission de 3'768'164 actions au porteur d'une par l'émission de 3'768'164 actions au porteur d'une valeur nominale de Fr. 10.- et de 3'200'000 actions valeur nominale de Fr. 10.- et de 3'200'000 actions nominatives d'une valeur nominale de Fr. 1.- à libénominatives d'une valeur nominale de Fr. 1.- à libérer entièrement. rer entièrement.

Le président rappelle que, sur ce point de l'ordre du jour, une décision de l'assemblée générale recueillant au moins les deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentées est nécessaire.

Après mise en délibération, cette proposition est acceptée avec les résultats suivants :

Nombre de voix : ———————————————————————————————————	
majorité qualifiée (2/3):	
• acceptation :	
• refus:	1'321'716
• abstention :	18'906
Valeurs nominales : —	
suffrages exprimés valables : ———————————————————————————————————	267'549'190
majorité absolue des valeurs nominales :	133'774'596
acceptation:	254'142'970
• refus:	13'217'160
abstention:	189'060

7. ÉPURATION DES STATUTS

Conformément à l'article 628, alinéa 4, du Code des Obligations, le conseil d'administration propose de supprimer l'article 7bis des statuts relatif aux reprises de biens intervenues en 2001 dans le cadre de deux augmentations successives du capital-actions.

Après mise en délibération, la proposition du conseil d'administration est acceptée avec les résultats suivants :

suffrages exprimés valables : ———————————————————————————————————	68'621'800
majorité absolue :	34'310'901
acceptation :	
• refus:————————————————————————————————————	
abstention :	13'276

Un exemplaire des nouveaux statuts, muni de la signature du président et du secrétaire, demeurera ci-annexé (annexe 1).

8. DIVERS

DONT ACTE fait et passé à Lausanne, ce QUINZE MAI DEUX MILLE DOUZE. Après lecture par le notaire en présence du bureau de l'assemblée et approbation, le président et les scrutateurs ont signé avec le notaire.

La minute est signée par : André Kudelski – André Jeanneret-Grosjean – Michel Monod – Christian Terrier, not.

Copie libre de l'acte signé établie par :

